

Programme de formation de chef d'harmonie offert par la FHOSQ

avec Josée Laforest, formatrice FHOSQ

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec présente un programme inédit de formation en direction d'harmonie en association avec madame Josée Laforest, directrice musicale réputée. Ce programme original et innovateur s'adresse à l'enseignant en musique ou chef d'harmonie de tout niveau qui souhaite développer son potentiel et parfaire sa technique à l'aide d'outils concrets élaborés et présentés par une formatrice de renom.

Jeudi 26 janvier de 9h à 16h

Janvier 2012

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Jeudi 23 février de 9h à 16h

Février 2012

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Jeudi 29 mars de 9h à 16h

Mars 2012

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Jeudi 26 avril de 9h à 16h

Avril 2012

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Toutes les formations ont lieu à la **salle de l'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel**

31 rue de la Reine à Sorel-Tracy

Coût : **120\$ par personne** (dîner au frais du participant)

Apportez votre **baguette** !

Inscriptions et informations :
info@fhosq.org / (514) 252-3026

Inscrivez-vous vite!
Places limitées

Description de la formation : *Formation 1 - théorique et pratique*

Contexte

La formation universitaire d'enseignant en musique ne compte que peu d'heures de formation en direction musicale. L'enseignant se voit mal outillé face à ses responsabilités de chef lorsque vient le temps de diriger ses ensembles en concerts ou en concours.

Objectifs

Cette formation vise à fournir au chef d'harmonie les outils nécessaires au développement et au perfectionnement de sa direction. Il pourra ainsi exercer une direction sûre, précise et efficace. Divers aspects théoriques et pratiques seront abordés au cours de ces formations tel que le rôle du chef, le choix du répertoire, la disposition des musiciens, la préparation du chef, les techniques de répétition, l'étude de la partition et les techniques de direction tels que les battues, gestique efficace pour les entrées, l'articulation, les nuances, la main gauche, les arrêts, les changements de mesures et de tempi, la direction passive et active, les erreurs à éviter et bien d'autres détails importants. Cette formation apporte au chef une application immédiate et concrète des techniques enseignées.

Clientèle visée

Cette formation s'adresse à tout enseignant en musique qui dirige un ensemble ou à tout chef d'harmonie qui souhaite développer le plein potentiel de sa direction musicale. En plus, il sera possible d'apporter ses partitions de chef afin de recevoir des conseils adaptés à la musique que vous travaillez avec votre ensemble.

Formulaire d'inscription

Nom : _____ Courriel(s) : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone(s) : (____) _____ (____) _____ (____) _____

Lien d'intérêt (chef, professeur, étudiant, musicien) : _____ Instrument : _____

Établissement ou organisme (harmonie, orchestre, école) : _____

Nb d'années d'expérience en direction musicale (à titre indicatif seulement) : _____

INSCRIPTION POUR LA FORMATION DU : JEUDI 26 JANVIER 2012 JEUDI 23 FÉVRIER 2012 JEUDI 29 MARS 2012 JEUDI 26 AVRIL 2012

Toutes les formations ont lieu de 9h à 16h à la **salle de l'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel**, située au **31 rue de la Reine à Sorel-Tracy**

Coût : **120\$ par personne** (dîner au frais du participant) / Apportez votre **baguette**

Les places sont limitées et les inscriptions seront confirmées sur réception du paiement.

FHOSQ 4545, ave Pierre-de Coubertin C.P. 1000, Succ. M Montréal (Québec) H1V 3R2 télécopieur : (514) 252-3115 / courriel : info@fhosq.org

Politique d'annulation et de remboursement

Annulation par le participant

Toute demande d'annulation d'une inscription doit être formulée par écrit et acheminée par courriel à info@fhosq.org. La demande doit stipuler clairement les motifs de l'annulation. Noter qu'aucun remboursement ne sera possible 10 jours ouvrables avant la formation. Les frais d'inscription complets devront être acquittés. Un participant peut être remplacé sans frais jusqu'à la date de la session.

Mesures d'exception (annulation moins de 10 jours ouvrables avant la formation)

Dans l'éventualité où vous seriez dans impossibilité de prendre part à la formation pour laquelle vous vous êtes inscrit pour des raisons médicales, un remboursement total pourra vous être accordé. Pour ce faire, en plus de recevoir votre demande écrite par courriel (info@fhosq.org) expliquant les motifs de l'annulation, vous devrez nous faire parvenir une preuve écrite (certificat du médecin traitant) du professionnel concerné.

Annulation ou report d'une activité par la FHOSQ

La FHOSQ se réserve le droit d'annuler une activité de formation ou de la reporter si le nombre de participants n'atteint pas le minimum requis. Dans l'un ou l'autre des cas, les participants seront avisés cinq jours ouvrables avant la session. Si l'activité est annulée, le paiement déjà effectué sera totalement remboursé et, si elle est reportée, le paiement sera toujours applicable à cette activité et le participant sera considéré comme inscrit à la nouvelle session.